

> Poum

Christophe Caille, Mica Environnement

« Une étude d'impact pour connaître les servitudes environnementales »



Avant même d'ouvrir son nouveau centre minier de Poum, en novembre 2007, la SLN a fait réaliser une étude d'impact indispensable au dossier de déclaration d'ouverture de travaux miniers. Maître d'œuvre de cette étude, Christophe Caille, de la société Mica Environnement, nous en présente la démarche.



La particularité de la presqu'île de Poum est qu'elle se trouve à 400 mètres d'altitude et plonge dans le lagon tout proche. La vue sur les îlots du Grand Nord est superbe.

En quoi consiste une étude d'impact ?

Une étude d'impact est une description de l'état initial et une analyse des effets du projet sur l'environnement. Nous préparons un ensemble de cahiers des charges sur différentes thématiques environnementales. Puis, des spécialistes indépendants de la SLN font les relevés sur le terrain. Cet « état zéro », en corrélation avec le projet, nous permet de définir des contraintes, des servitudes environnementales. Un certain nombre de thématiques sont déclinées : la

géologie, l'hydrogéologie (les eaux souterraines), l'hydrologie (les eaux de surface), le milieu naturel (la flore et la faune, le paysage), la géotechnique (l'érosion et la stabilité des sols), le milieu marin (le système corallien), l'environnement atmosphérique (le bruit et les poussières) et le milieu humain (le contexte socio-économique). Un volet archéologique a même été ajouté.

Et ensuite ?

Une fois ces études faites, nous intervenons à nouveau en reprenant toutes

les conclusions des experts et nous les examinons impact par impact. Si besoin est, nous proposons de faire des études complémentaires. Si nécessaire, la SLN adapte le projet afin de limiter, voire réduire, ses impacts sur l'environnement. Pour les impacts ne pouvant être limités ou réduits, des mesures compensatoires que la SLN devra mettre en œuvre seront définies. Par exemple, si sur une zone du futur site est localisée une espèce végétale endémique rare, une zone de protection sera mise en place, à l'image de ce qui a été fait à Tiébaghi.

750 000 tonnes par an dans cinq ans

Le centre minier de Poum a ouvert le 12 novembre 2007 avec une équipe pionnière de douze personnes. Jusqu'au milieu de l'année 2008, celle-ci focalise son travail sur la remise environnementale du site, l'installation des bureaux et la géologie. La montée en puissance du site à cinq ans vise un objectif de production de 750 000 tonnes de minerai par an destiné à Doniambo avec un effectif de l'ordre de 140 personnes (salariés et sous-traitants).

À qui est transmise l'étude d'impact ?

L'étude d'impact est une pièce majeure du dossier de déclaration d'ouverture de travaux miniers. Ce dossier est déposé à la DIMENC qui l'instruit en coopération avec les services techniques du gouvernement et de la province Nord. Cela devrait se passer courant 2008.

Une curiosité de la nature intrigue géologues et botanistes à Poum : une forêt de niaoulis est nichée au cœur du maquis minier. Botaniquement surprenant !



L'équipe pionnière, dirigée par Jean-Pierre Perrier, le 12 novembre 2007, jour d'ouverture du site minier SLN de Poum.

Déjà des contraintes...

Préservation du milieu naturel. La tribu de Titch et le village de Poum sont en contrebas de la mine.

... mais aussi des atouts

La population est largement favorable à la réouverture de la mine. Avant l'arrivée de la SLN, le site avait déjà été exploité, depuis 1954.